

CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE

Jeudi 14 décembre 2017 - 17h15

Présents:

- Enseignantes: Mmes CHOULY, DEVARENNE, DUPRE, FLAMAND, GUITTON-GRANDE, LORTON, BAPPEL-BELOEIL.
- Mairie: M. RAGNARD (Adjoint au maire), M. BISOGNO (conseiller municipal)
- DDEN: M. ROUX dit Riche
- Délégués parents: Mmes ECAROT, HURTADO, PERNATON-DEFAY, PIOLAT, TACHOT.

Excusés: M. FRANCOIS (Inspecteur Education Nationale), Mme TONOSSO et Mme ADNOT (parents délégués)

Ordre du jour : Organisation de la semaine scolaire pour la rentrée de septembre 2018.

1. Parole aux représentants de parents :

Les représentants ont fait passer un sondage auprès des familles afin de les représenter au mieux pour le vote de ce soir. 115 retours.

68 familles sont pour le retour à 4 jours,
33 familles sont contre le retour à 4 jours,
14 familles ne se prononcent pas.

2. Parole à la municipalité :

Monsieur Ragnard indique que les résultats du sondage proposé par la mairie sont différents. Sur l'école de La Coupée, 95 familles ont répondu.
52,6 % des familles sont pour le retour à 4 jours,
40 % souhaitent rester à 4,5 jours,
7,4 % ne se prononcent pas.

Cette différence peut s'expliquer du fait que les parents d'élèves ont précisé dans leur sondage qu'en cas de maintien aux 4,5 jours, les activités périscolaires pourraient être payantes. Cela a peut-être modifié le vote de certaines familles. Monsieur Ragnard indique que la municipalité a appris récemment que l'aide de l'Etat pour financer les NAP serait reconduite.

Monsieur Ragnard précise que dans les retours des familles, certaines souhaitaient le maintien à 4,5 jours mais avec classe le samedi matin et non le mercredi. Il propose donc de voter selon 3 scénarios.

3. Votes :

Nombre de votants : 15

Retour à la semaine de 4 journées de classes de 6 heures (lundi, mardi, jeudi, vendredi) sur 36 semaines :

Pour : 10
Contre : 2
Ne se prononce pas : 3

Retour à la semaine de 4,5 journées de classes (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin) sur 36 semaines :

Pour : 0
Contre : 7
Ne se prononce pas : 8

Maintien de l'organisation actuelle : semaine de 4,5 journées de classes (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi) sur 36 semaines :

Pour : 2

Contre : 10

Ne se prononce pas : 3

Conclusion :

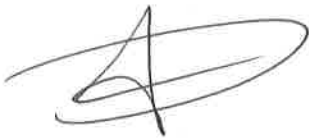
La demande de passage à 4 journées de classe de 6 heures (lundi, mardi, jeudi, vendredi) sur 36 semaines est adoptée par la majorité des votes exprimés par les membres du conseil d'école.

Mme Lorton demande à Monsieur Ragnard quels seraient les horaires si Monsieur le Directeur Académiques des Services de l'Éducation Nationale valide le passage aux 4 jours.

Les horaires seraient les suivants : 8h30-12h / 14h – 16h30.

La séance est levée à 17h35.

La secrétaire de séance : Mme Dupré



La directrice : Mme Lorton

